



PROCÈS-VERBAL

45^e Assemblée générale de
l'Association des résidents du Lac des Grandes-Baies
tenue dimanche le 23 juillet 2023

1. Mot de bienvenue et présentation des administrateurs

La présidente souhaite la bienvenue aux membres à cette 45^e assemblée générale et présente les membres du conseil d'administration.

Daniel Claveau	Directeur des loisirs
Rodrigue Ragot	Trésorier
Louise Blouin	Secrétaire
Luc Rousseau	Vice-président
Dominique Laurin	Présidente

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et présentation des administrateurs
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juillet 2022
4. Message de la présidente
5. Présentation du rapport financier au 30 juin 2023
6. Rencontres et suivi des dossiers avec la Municipalité
 - 6.1 Station de lavage automatisée
7. Faune – Flore – Environnement
 - 7.1 Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)
 - 7.2 Pêche en herbe
 - 7.3 Ensemencement
8. Vie communautaire
 - 8.1 Sentiers de ski de fond
 - 8.2 Fête de l'Amitié
 - 8.3 Identification et cueillette de plantes sauvages comestibles
 - 8.4 Carte de membre
 - 8.5 Relais
9. Communication
 - 9.1 Facebook – Courriel – Site Web
10. Varia
11. Élection
 - 11.1 Poste de secrétaire à pourvoir – présentation des candidatures
 - 11.2 Élection au poste de secrétaire
12. Levée de l'assemblée

Proposé par : M. Mario Verret
Appuyé par : M. Michel Gauthier

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juillet 2022

CONSIDÉRANT que tous les membres ont eu l'occasion de lire le procès-verbal du 10 juillet 2022, il est proposé de ne pas faire la lecture intégrale du procès-verbal du 10 juillet 2022. En juillet 2022, il s'agissait de la 44^e assemblée et non la 39^e. La correction a été effectuée.

PAR CONSÉQUENT, il est :

Proposé par : M. Jean-Charles Duceppe
Appuyé par : M. Denis Proteau

D'ADOPTER le procès-verbal du 10 juillet 2022 tel que déposé.



AssGén10juillet2022.
docx

ADOPTÉ.

4. Message de la présidente

La présidente présente quelques éléments de son deuxième mandat en tant que présidente de l'Association :

- Mise en place d'une structure organisationnelle;
- Participation à des forums, rencontres afin de développer nos connaissances en lien avec notre mission : environnement – eau – etc.
- Représentation des riverains lors des rencontres mensuelles du conseil municipal
- Rencontres régulières des membres du conseil d'administration
- Dossier de la station de lavage : beaucoup d'échanges avec la municipalité pour s'assurer d'un meilleur contrôle des barrières et protéger nos lacs contre les plantes exotiques envahissantes
- Reconstruction du relais dans les sentiers : rencontres avec l'entrepreneur, obtention des soumissions et des permis (SÉPAQ et municipalité)

- Recrutement de bénévoles et obtenir les droits d'accès dans les sentiers

La présidente profite de l'occasion pour remercier chaleureusement son équipe qui l'appui dans ses fonctions et les bénévoles qui se dévouent pour l'Association et font un travail extraordinaire, particulièrement :

John Bonhomme
Pierre Bouchard
Richard Lamarche
Jackie Melançon
Richard O'Reilly
Gilles Perrotte

Louise Blouin
Daniel Claveau
Rodrigue Ragot
Luc Rousseau

5. Présentation du rapport financier au 30 juin 2023

Les résultats financiers de l'Association sont présentés et commentés par la présidente pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

	2023	2022
PRODUITS		
Cotisations des membres	3 870	2 595
Subventions	3 400	6 000
Produit d'assurance ⁱ		5 000
Ensemencement	2 237	2 500
Autres revenus ⁱⁱ	2 091	1 808
	11 598	17 903
CHARGES		
Abonnement	143	143
Assurances	536	524
Achat d'équipement ⁱⁱⁱ	8 268	
Activités ^{iv}	2 880	330
Congrès et réunion	59	431
Cours et formation	100	
Entretien des sentiers ^v	7 561	3 830
Ensemencement	3 000	
Fournitures de bureau	232	71
Permis	87	
Frais bancaires	37	85
	22 903	5 414

Détail de l'encaisse

Excédent (Déficit) des produits vs charges	(11 305)	12 489
Solde des fonds début d'exercice	28 470	15 981
Solde des fonds à la fin de l'exercice	17 165	28 470

¹ Relais : remboursement d'assurance.

² Vente : chandails. MAP du lac.

³ Achat : matériaux relais. Chandails. Traineau.

⁴ Reconnaissance des bénévoles. Pêche en herbe. Fête de l'Amitié.

⁵ Paiements pour l'entretien des sentiers 2021 et 2022 encaissés dans la même année.

6. Rencontres et suivi des dossiers avec la Municipalité

6.1 Station de lavage automatisée

- Septembre 2022 : la municipalité nous informe qu'il n'y a plus de personnel pour la station de lavage;
- Recrutement difficile;
- Les associations de lacs sont en accord avec une station de lavage automatisée;
- Plusieurs contraintes dans le déploiement de la solution;
- Finalement, la station sera en opération et un cadenas aux barrières le 23 mai;
- La période de rodage se termine le 24 juillet 2023.

Période de questions

Q : La fiche de transport est-elle optionnelle?

R : La fiche est demandée pour les embarcations avec moteur de 9 forces et plus.

Q : Qu'est-ce qu'on fait si on a plus de 3 embarcations?

R : Communiquer avec madame Choinière de la Municipalité de Nominique.

Commentaires des membres :

- ✓ La municipalité aurait pu offrir de l'aide au niveau de l'informatique;
- ✓ Si pas de code QR on s'expose à recevoir une contravention;
- ✓ La Sûreté du Québec exige la preuve **papier**;
- ✓ Pour avoir un code QR il faut aller à la station de lavage;
- ✓ C'est le même code pour tous les lacs. Les gens se partagent le code et peuvent accéder à n'importe quel lac sans repasser par la station de lavage.

Une session d'information et de démonstration pour l'enregistrement des embarcations et pour l'utilisation de la plateforme est proposée aux membres après la tenue de l'assemblée.

7. Faune – flore – environnement et protection du lac

7.1 Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

Pour des raisons hors de notre contrôle, les analyses d'eau via RSVL n'ont pu être effectuées. Ce dossier est donc reporté en 2024. On note les commentaires et ou suggestions des membres :

Commentaires – suggestions

- Ajouter l'analyse bactériologique (coliformes, physico-chimique, turbidité, PH). (Yves Boileau)
- M. Robert Trottier est inquiet des plaisanciers qui naviguent de manière irresponsable. Il souhaiterait que l'association fasse des rappels des consignes de navigation de manière systématique (ex : chaque printemps/été, par courriel). Il spécifie que selon le code civil les consignes doivent être respectées.
- De demander à la municipalité de fournir une grande pancarte de navigation avec les zones de navigation (orange – pas de moteur, zone de reproduction des poissons, etc.) et que cette pancarte soit installée au débarcadère.
- De remettre un « kit » explicatif des consignes de navigation et autres informations lors de la vente des cartes de membre et lors de la Fête de l'amitié.

7.2 Pêche en herbe

- Activité d'initiation à la pêche tenue le 3 juin dernier où 28 jeunes ont participé. L'activité ouverte au grand public semble avoir été appréciée de tous.
- La température, l'organisation, et la qualité des formateurs ont contribué à la réussite de l'événement. D'ailleurs je remercie nos bénévoles et animateurs pour leur dévouement à l'activité.
- Le programme comprenait 3 volets éducatifs : l'environnement, la biologie du poisson ainsi que les techniques de pêche.
- Les enfants n'ont pas réussi à pêcher du poisson, mais leur formation leur sera utile pour l'avenir.
- Merci aux commanditaires : Canadian Tire de Mont-Laurier, Caisse Desjardins de la Rouge et à l'Association de Chasse et pêche de Nominique.

7.3 Ensemencement

L'ensemencement a été possible grâce à la participation des membres qui contribuent financièrement à cette activité et à l'aide financière obtenue du Ministère de de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs (MELCCP).

Près de 1000 ombles de fontaines ont été ensemencées à différents endroits par la pisciculture Val-des-Bois à la mi-mai.

Un membre demande d'ensemencer plus tard à l'automne; mais il a été déconseillé de le faire pour assurer la survie des poissons.

8. Vie communautaire

8.1 Sentiers de ski de fond

La présidente rappelle que l'Association entretient 50 km de sentiers sur le territoire de la SÉPAQ. Des journées de grand nettoyage ont été effectuées suite à la micro-rafale du mois de juillet 2022. Si nécessaire, un autre appel à tous sera envoyé avant le début de la chasse pour que tous les sentiers soient praticables. Nous avons installé une caméra au début des sentiers pour assurer la sécurité des utilisateurs.

Concernant la reconstruction du relais, on fera appel à tous pour le nettoyage de l'emplacement avant la reconstruction.

8.2 Fête de l'amitié

Cette année, la fête se tiendra dimanche le 3 septembre de 12h à 16h. Rappelons, que la fête est gratuite pour les membres et leurs invités et que seuls les membres peuvent remporter un prix. Tous les jeunes qui participent reçoivent un cadeau.

8.3 Identification et cueillette de plantes sauvages comestibles

Activité reportée au mercredi 26 juillet 2023 de 10h à 13h Départ prévu au début des sentiers de la SÉPAQ du lac des Grandes Baies.

8.4 Carte de membre

La présidente recommande d'augmenter le coût de la carte de membre à 20\$.

Considérant l'augmentation des coûts en général et du coût de l'essence;

Considérant que nous souhaitons la création d'un site Web au nom de l'Association;

Considérant que les cartes de membre des autres associations sont déjà à 20\$ et 25\$;

Proposé par : M. Robert Trottier

Appuyé par : M. Michel Gauthier

D'ADOPTER l'augmentation du coût de la carte de membre à 20\$

ADOPTÉ.

8.5 Autres activités

- ✓ Parade de pontons. Prochain rendez-vous le samedi 29 juillet
- ✓ Soirée reconnaissance des bénévoles en novembre.
- ✓ Groupe de marcheurs les vendredis 10 hres dans les sentiers de ski de fond.
- ✓ Exposition des associations des lacs à la bibliothèque municipale de Nomingue du 17 juin au 2 septembre.

9. Communication

9.1 Facebook

- 667 abonnés
- Partage d'information de la municipalité et autre

Courriel

- Information ou documents importants

Site Web

- Centraliser les informations et les documents
- Accessible à tous (membre et non-membre)

Suggestion d'un membre

Que la municipalité assure l'hébergement du Site Web de l'Association. Que le site Web de l'Association soit accessible via un lien sur le Site Web de la municipalité. À suivre.

10. Varia

Q : À qui appartient la montagne de l'Équerre?

R : À 4 personnes.

Q : Est-ce que ce serait possible que les pistes de motoneige sur le lac passent plus loin des rives?

R : Les bénévoles qui font le lac vont en tenir compte l'hiver prochain.

Q : Peut-on décourager les AirBNB?

R : La municipalité a fait part, lors d'une séance du conseil, que : *les AirBNB sont là pour rester puisqu'il s'agit d'une source de revenus. La location de moins de 7 jours, n'est cependant pas permise.* La municipalité devait envoyer une lettre aux locateurs pour qu'ils sensibilisent leurs locataires aux respects et consignes d'usage au lac des Grandes Baies; il semble que cette lettre n'est toujours pas envoyée. L'Association fait des rappels à la municipalité afin de recevoir une copie de cette lettre. À suivre.

11. Élection

Comme la présidente et le vice-président ne sont pas en élection cette année, il est convenu qu'ils soient respectivement présidente et secrétaire d'élection.

La présidente rappelle que l'an passé l'assemblée a modifié les termes pour chacun des postes des administrateurs et ça se lit comme suit :

Élection des administrateurs	Président	Vice-président	Secrétaire	Trésorier	Directeur des loisirs
2022	X	X	X	X	X
2023			X		
2024		X		X	
2025	X				X
2026			X		
AINSI DE SUITE					

11.1 Poste de secrétaire à pourvoir

Présentation de la candidature

Nous avons reçu la candidature de madame Fanny Forget. Comme elle est absente aujourd'hui, voici sa lettre de motivation déposée à l'Association.

« Je crois en notre association et je trouve important le travail effectué par celle-ci. Dans un but de continuité je désire en faire partie afin d'y apporter mon aide et préserver celle-ci de sa possible disparition comme ce fût pratiquement le cas il n'y a pas si longtemps. Je pense que mes trente années d'expérience en finance chez Desjardins et mon implication en tant qu'employée à la Réserve Papineau-Labelle depuis 5 ans pourront être profitables ».

La candidature de FANNY FORGET est

Proposée par : Annie Cyr

Appuyée par : Denis Proteau

Puisqu'il n'y a aucune autre candidature, madame Fanny Forget est donc élue.

Madame Forget a déjà confirmé son acceptation pour le poste de secrétaire. Son terme d'office se terminera en 2026.

12. Levée de l'assemblée

Merci à tous de votre participation à cette 45e assemblée générale.

Proposée par : Michel Gauthier

Appuyée par : Thérèse Nantel

D'ADOPTER la levée de l'assemblée. Il est 11h10.

ADOPTÉ.

Dominique Laurin
Présidente

Louise Blouin
Secrétaire